

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 23 janvier 2015  
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics- Enlèvement, transport, tri, conditionnement et valorisation  
des cartons provenant des centres de recyclage de Bordeaux Métropole- Appel  
d'offres -Autorisation**

Monsieur ALCALA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Le rapport de présentation**

Le marché 11235R relatif à l'enlèvement, au transport, au conditionnement et à la valorisation des cartons provenant des centres de recyclage métropolitain arrive à son terme en juillet 2015.

Afin d'assurer la continuité de la prestation, les services métropolitains ont mis au point un dossier de consultation des entreprises afin de lancer un nouvel avis d'appel public à la concurrence.

Cette consultation s'est faite sous la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 3<sup>ème</sup> alinéa, 57 à 59 du Code des Marchés Publics. Cet appel d'offres a pris la forme d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics.

La durée du marché est d'une année, à compter de la date de notification au titulaire, reconductible annuellement à cette date d'anniversaire, trois fois maximum sans qu'il puisse dépasser 4 ans.

Le marché, non allotie, est conclu sur la base de prix unitaires révisables semestriellement.

Cette consultation a un seuil maximum exprimé en tonnage :

- Seuil maximum : 3000 tonnes par an soit 12 000 tonnes sur 4 ans.

Eu égard à l'estimation financière du marché par le service de 685 772 € HT sur 4 ans, la mise en concurrence a donc été lancée au niveau européen.

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 27 novembre 2014, a décidé d'attribuer le marché correspondant à l'entreprise AZURA, pour un montant de 199 346 € HT par an (soit 219 280,60 € TTC par an conformément au détail estimatif)

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2015 et suivants :

- Programme : traitement et valorisation des déchets  
Code programme 11 P004
- Opération : marché de Transport et Traitement des Déchets  
Code opération 11P004O002
- Chapitre 011- Article 611- Contrats de prestation de services

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5217-2,

Vu le code des Marchés Publics, notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu la décision de la CAO en date du 27 novembre 2014 attribuant le marché à l'entreprise AZURA,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT**

Que le marché d'enlèvement, de transport, de tri, de conditionnement et de valorisation des cartons provenant des centres de recyclage de Bordeaux Métropole arrive à échéance en juillet 2015,

Qu'il convient de poursuivre cette prestation afin de permettre une continuité du service public,

Qu'afin de répondre à ce besoin, une consultation publique a été organisée,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec l'entreprise AZURA qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 199 346 € HT par an (soit 219 280.60 € TTC par an conformément au détail estimatif)

**ARTICLE 2 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2015 et suivants comme suit :

- Programme : traitement et valorisation des déchets  
Code programme 11 P004
- Opération : marché de Transport et Traitement des Déchets  
Code opération 11P004O002

- Chapitre 011- Article 611- Contrats de prestation de services

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 FÉVRIER 2015**

**PUBLIÉ LE : 2 FÉVRIER 2015**

M. DOMINIQUE ALCALA

[ ]